

INFO-PARENTS



– Notre journal mensuel

Nous vous invitons à consulter le site Internet de notre école à l'adresse suivante : <https://stedouard.csdgs.qc.ca/>

Thème de l'année : Vivre ensemble!



Lundi 31 octobre 22	Journée spéciale pour l'Halloween
Vendredi 11 novembre 22	Journée pédagogique
Lundi 14 novembre 22	Activités prévention incendies – Préscolaire à 4 ^e année
16 novembre 22	Dépôt du premier bulletin sur le Portail
16 – 17 novembre 22	Visite des hygiénistes dentaires pour les scellants (élèves ciblés)
Vendredi 18 novembre 22	Journée pédagogique
Deux dernières semaines de novembre 22	Rencontres de parents avec les enseignants
Novembre – Décembre	Mise à jour des plans d'intervention avec les parents, les enseignants et la direction

Conseil d'établissement

Le conseil d'établissement a dû se rencontrer en séance extraordinaire le 6 octobre dernier afin d'approuver la nouvelle grille de tarification du service de garde et du service du midi. Nous avons profité de cette rencontre pour procéder à la nomination de certains postes :

Présidente : Joannie Boyer
Vice-présidente : Krystel Béluse
Représentante de la communauté : Vanessa Laplante

La prochaine séance régulière du conseil d'établissement est prévue le mercredi 16 novembre à 18 h 45 à la salle polyvalente de l'école.

Activités spéciales pour l'Halloween :

Le comité « Vie à l'école » a tout mis en œuvre pour que les élèves passent une superbe journée d'Halloween. Voici quelques exemples des activités qui ont été vécues :

- Estimation du nombre de bonbons dans des pots afin d'en gagner le contenu à partager à sa classe;
- Décoration des portes de classes;
- Lecture « frissons » dans les classes par la directrice;
- Permission spéciale de se déguiser toute la journée (et de manger quelques friandises!);
- Jeu de « Scattergories »;

- Parcours hanté au gymnase;
- Plateaux d'activités au choix en PM;



Merci à tous ceux et celles qui ont rendu cela possible!

Facturation

La facturation a heureusement repris son cours normal depuis octobre. Nous vous remercions de votre patience. Comme d'habitude, la facturation du service de garde et de la surveillance du midi sont déposées sur le portail mensuellement. N'oubliez pas de bien vérifier le numéro de référence situé dans le haut de votre facture avant de faire le paiement. Si vous prenez le mauvais numéro, votre facture ne sera pas payée au bon endroit. Pour toute question sur votre facture du SDG ou de la SDM, veuillez contacter Karine Santerre au poste 4711.

Départ de Marie-Pierre Décoste

Marie-Pierre, notre technicienne au service de garde des sept dernières années, nous quitte cette semaine pour un nouveau défi professionnel. Sa dernière journée de travail est fixée au 2 novembre. Nous ne savons pas encore qui la remplacera, mais cela vous sera annoncé aussitôt que possible. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour la remercier de ses loyaux services au cours des dernières années. Bon succès Marie-Pierre!

Rencontres de parents

Les rencontres de parents avec les enseignants concernant le premier bulletin ainsi que la progression de votre enfant pourront se faire en présentiel ou de façon virtuelle. Si ce n'est déjà fait, les enseignants communiqueront avec vous dans les prochains jours afin de déterminer une date, une heure et une modalité de rencontre. Puisque je suis également en démarche de révision des plans d'intervention, il est possible que la rencontre du PI fasse office de rencontre de parents pour éviter les doublons. Le bulletin devrait être déposé sur le Portail le 16 novembre prochain (au plus tard le 20 novembre selon le Régime pédagogique).

Mise à jour du projet éducatif de l'école

Tous les trois ans, nous devons mettre à jour le projet éducatif de l'école qui contient les orientations et objectifs de l'équipe-école au regard de la réussite des élèves. En octobre, vous avez reçu un sondage par courriel et nous tenons à remercier tous les parents qui ont participé à cette importante collecte de données. Le comité aura accès à cette information sous peu afin de définir les orientations du prochain projet éducatif. C'est à suivre...

Vidéo intéressante sur le fonctionnement du cerveau

Je vous invite à consulter la vidéo suivante élaborée par le Laboratoire de recherche en neuroéducation (LRN) pour expliquer la neuroplasticité à vos enfants. Un outil pratique pour discuter avec les jeunes de la façon dont le cerveau apprend.

C'est par ici : <https://youtu.be/tfXcUfP81w4>

RAPPELS IMPORTANTS :

AVIS DE RECHERCHE – Postes de surveillants au service du midi :

Nous vivons actuellement dans un contexte de pénurie importante de personnel. Nous sommes donc toujours à la recherche de deux surveillants pour notre service du midi. Il s'agit de postes de 7 h 30 par semaine, soit de 90 minutes par jour (11 h 10 – 12 h 40). Le taux horaire débute à 22,18 \$ et le diplôme de 5^e secondaire n'est plus obligatoire. Merci de communiquer avec Karine Santerre au 514-380-8899, poste 4711 si cette opportunité vous intéresse! Bienvenue aux retraités! 😊

Utilisation des micro-ondes :

Nous souhaitons réintégrer l'utilisation des micro-ondes en octobre, mais il nous manque encore trop de surveillants du dîner pour que cela soit réaliste. L'utilisation des micro-ondes devra donc être malheureusement reportée à nouveau. Nous vous tiendrons informés.

Procédure lorsque l'enfant ne va pas au service de garde ou service de midi POUR UNE RAISON EXCEPTIONNELLE

Lorsque l'enfant est inscrit au service de garde ou au service du dîner et qu'il ne s'y présentera pas pour une raison exceptionnelle (ex. rendez-vous sur l'heure du lunch ou tout de suite à la fin des classes), **il est essentiel que vous lui remettiez une note écrite en version papier** sur laquelle se retrouvent les informations suivantes : Date, nom de l'élève, groupe, la description de la situation, le nom du parent, la signature du parent et un numéro de téléphone pour le joindre facilement.

Cette note devra être laissée dans la nouvelle boîte aux lettres du service de garde/service du midi devant le secrétariat. Les paiements par chèque ou par argent pourront également être déposés dans cette boîte aux lettres verrouillée.

Il est essentiel que le message soit envoyé papier et non par courriel, car il arrive fréquemment que la personne à qui vous avez envoyé le courriel soit absente ou n'ait pas eu la chance de consulter ses courriels et le message ne se rend pas à bon port. Merci de votre collaboration.

Geneviève Allaire

Directrice

